

Modalités d'inscription 2019-2020

Comment s'inscrire ?

Selon la formation choisie et le type de financement, les modalités d'inscriptions diffèrent.

En raison des fêtes de fin d'année

Les inscriptions réglées en ligne seront ouvertes jusqu'au mercredi 18 décembre 2019 à 16h00. Réouverture des inscriptions en ligne le 6 janvier 2020 à 10h00.

Les inscriptions associées au paiement par chèque, ou virement réceptionnées après le mercredi 18 décembre 2019 ne seront traitées qu'à compter du 6 janvier 2020.

Inscription individuelle

Vous réglez vous-même votre inscription



Prise en charge par un organisme

En apprentissage ou formation continue



L'inscription se fait dans un autre centre que celui de Paris

Contactez [le centre associé le plus près de chez vous.](#)

Besoin d'information ?

Pour toute question d'ordre général, le service accueil-orientation vous répond :

les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 9h à 17h30
les jeudis de 9h à 18h30 en période d'inscription

Tél. : 01 40 27 25 38

intec_accueil@lecnam.net

[Cliquez ici pour recevoir des informations.](#)

S'inscrire en ligne



Attention, avant de vous inscrire en ligne, vous devez vérifier si vous êtes assujetti à la CVEC et vous acquitter de la cotisation le cas échéant. [En savoir plus.](#)

[Contacter le service d'inscription](#)

intec_inscriptions@lecnam.net

Évolution de la réglementation de la protection sociale

La cotisation sociale est remplacée par la contribution vie étudiante et de campus (CVEC).

[Prendre connaissance des modalités.](#)

<http://intec.cnam.fr/modalites-d-inscription-2019-2020-192146.kjsp?RH=inscr>